



PLUi – Ateliers thématiques diagnostic

Eau

26 juin 2018

*Pôle
Aménagement,
Urbanisme
Economie*

*Pôle
Architecture*

*Pôle
Environnement,
Paysage et
Agriculture*

*Pôle
Risque / SIG*

*Pôle
Juridique*



**Urbanisme, Economie
Société Mandataire**

Quentin MACKRÉ
Géographe – Urbaniste
Chef de projet

Stéphane MERLIN
Gérant
Spécialiste Economie
et Commerce



**Volet
architectural,
OAP**

**Jean-Pierre
RAYSSAC**
Architecte



**EIE, EE, Annexes
sanitaires,
Agriculture,
Energie, Croquis
paysagers**

Thierry ROIG
Co-gérant
Écologue

Théo CALVET
Paysagiste DPLG



**Cartographie /
SIG**

**Olivier
GINGEMBRE**

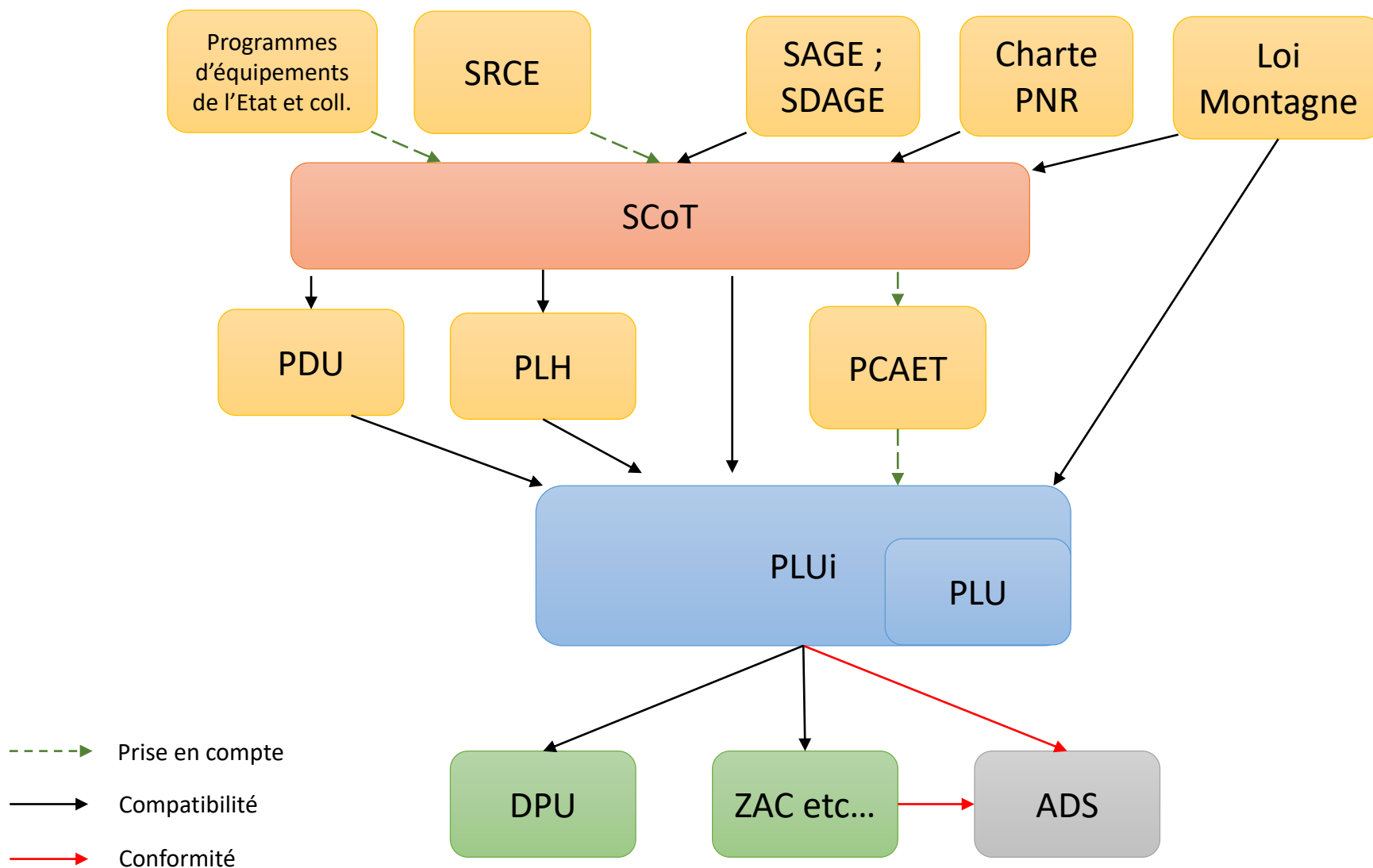
Luc DANIEL



**Suivi
juridique**

**Laurent
DUCROUX**
Avocat
associé

Le PLUi dans la hiérarchie des normes



PROGRAMME DES ATELIERS THEMATIQUES

Mercredi 20/06	9h-12h :	Sortie sur le terrain à Lodève
	13h30-15h30 :	Le territoire et ses capacités d'accueil
	16h-18h :	Démographie et habitat
Jeudi 21/06	9h-12h :	Economie et commerce
	14h-16h :	Mobilités
Mardi 26/06	9h-12h :	Environnement
	13h30-15h30 :	Agriculture
	16h-18h :	Eau

- Poser les **questions pertinentes pour le territoire et pour l'outil PLUi** : « le PLUi ne part pas d'une page blanche et s'appuie sur de nombreux projets de territoires »,
- Cibler les **enjeux essentiels** : « ne pas mobiliser une donnée sous prétexte qu'elle existe »,
- L'objectif des ateliers est de **faire émerger et partager les enjeux** qui permettront de bâtir le projet politique,
- Les enjeux seront **appréhendés de façon transversale en CIM**, pour éventuels arbitrages,
- Les formulations d'enjeux sont des propositions, sur lesquelles **les élus doivent avoir le dernier mot**,
- Les **présentations ne sont pas exhaustives** : par la suite, la relecture du diagnostic permettra de rentrer dans le détail des données.

✓ Art. L211-1 du Code de l'Environnement – Gestion de la ressource

La gestion de la ressource en eau doit assurer :

- 1° La **prévention des inondations** et la **préservation des écosystèmes** aquatiques, des sites et des zones humides [...] ;
- 2° La protection des eaux et la **lutte contre toute pollution** par déversements, écoulements, rejets, dépôts directs ou indirects de matières de toute nature et plus généralement par tout fait susceptible de provoquer ou d'accroître la dégradation des eaux en modifiant leurs caractéristiques physiques, chimiques, biologiques ou bactériologiques, qu'il s'agisse des **eaux superficielles, souterraines** ou des eaux de la mer dans la limite des eaux territoriales ;
- 3° La **restauration de la qualité de ces eaux et leur régénération** ;
- 4° Le développement, la mobilisation, la création et la protection de la ressource en eau ;
- 5° La **valorisation de l'eau comme ressource économique** et, en particulier, pour le développement de la **production d'électricité d'origine renouvelable** ainsi que la répartition de cette ressource ;
- 5° bis La promotion d'une **politique active de stockage de l'eau** pour un usage partagé de l'eau permettant de garantir l'irrigation, élément essentiel de la sécurité de la production agricole et du maintien de l'étiage des rivières, et de subvenir aux besoins des populations locales ;
- 6° La promotion d'une **utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau** ;
- 7° Le rétablissement de la **continuité écologique au sein des bassins** hydrographiques.



1. Hydrographie du territoire
2. Pressions
3. Eau potable et irrigation
4. Assainissement
5. Enjeux



- ✓ Données du Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (SANDRE)
- ✓ Données du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée
- ✓ Données des SAGE « Orb-Libron » et « Bassin versant de l'Hérault »
- ✓ Référentiel Obstacles à l'écoulement (ROE)
- ✓ Rapport d'études « Etat des lieux et analyse des pratiques agricoles de la vallée de l'Aubaygues » (2015)
- ✓ Programme d'actions de l'OCAGER
- ✓ Données de la communauté de communes du Lodévois-Larzac
- ✓ EIE du SCoT du Pays Cœur d'Hérault



ETUDE DE RESTAURATION HYDROMORPHOLOGIQUE
(RENATURATION) DE LA LERGUE ET DE LA SOULONDRES

AVANT-PROJET

Mars 2018

Mandataire :



Sous-traitants :



Cofinancé par :



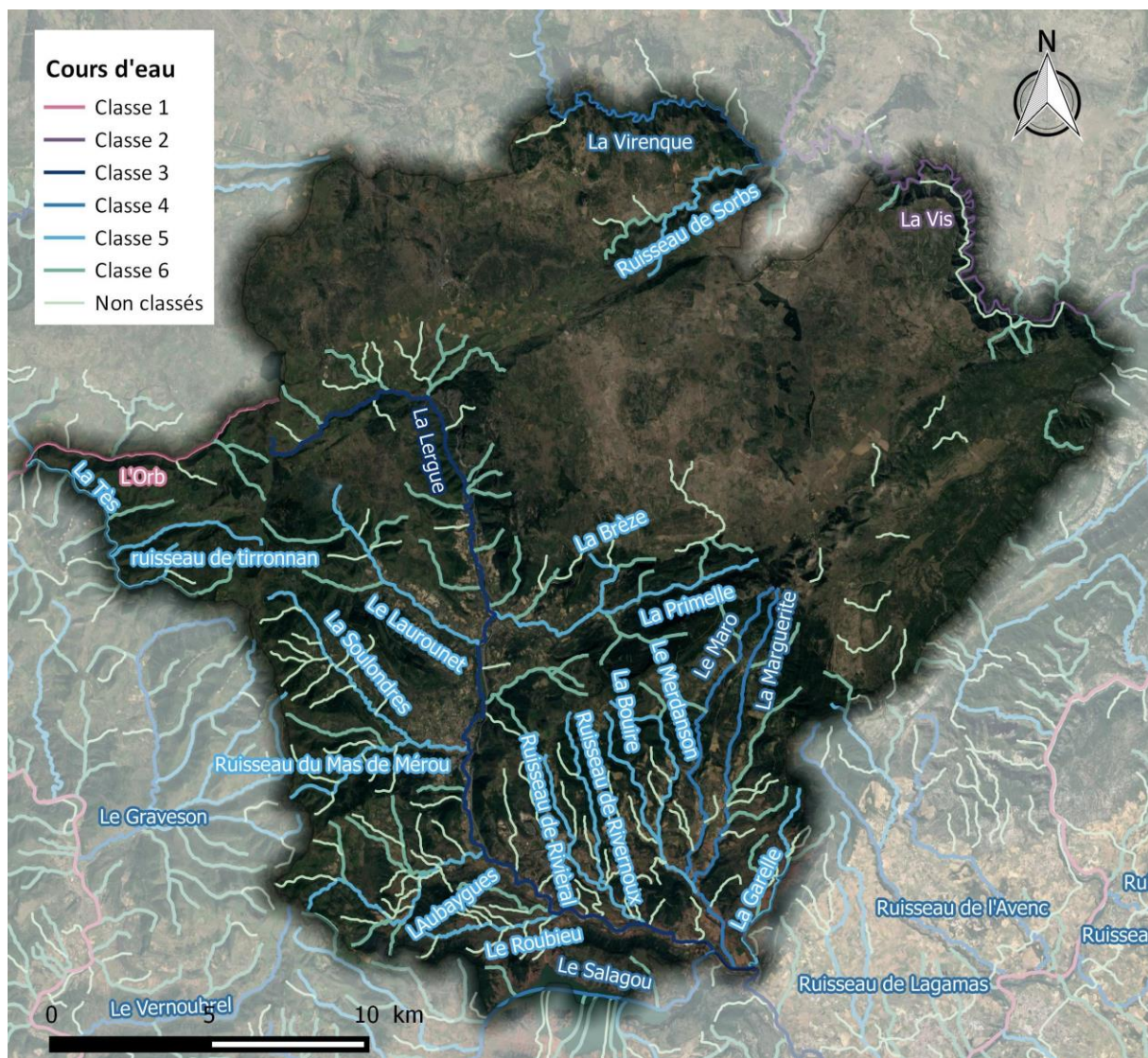
CCE&C - Conseil Ingénierie Expertise
SARL au capital de 10 000 € - 00121 - 001 500 000 001 - 001 500 000 001 - 001 500 000 001
Adresse : 147 route de la Vallée, 34150 Lézignan - Tél : 06 82 87 17 73 E-mail : contact@cce-c.fr

- 1. Hydrographie du territoire**
2. Pressions
3. Eau potable et irrigation
4. Assainissement
5. Enjeux



1. Hydrographie du territoire

Un territoire aux cours d'eau inégalement répartis

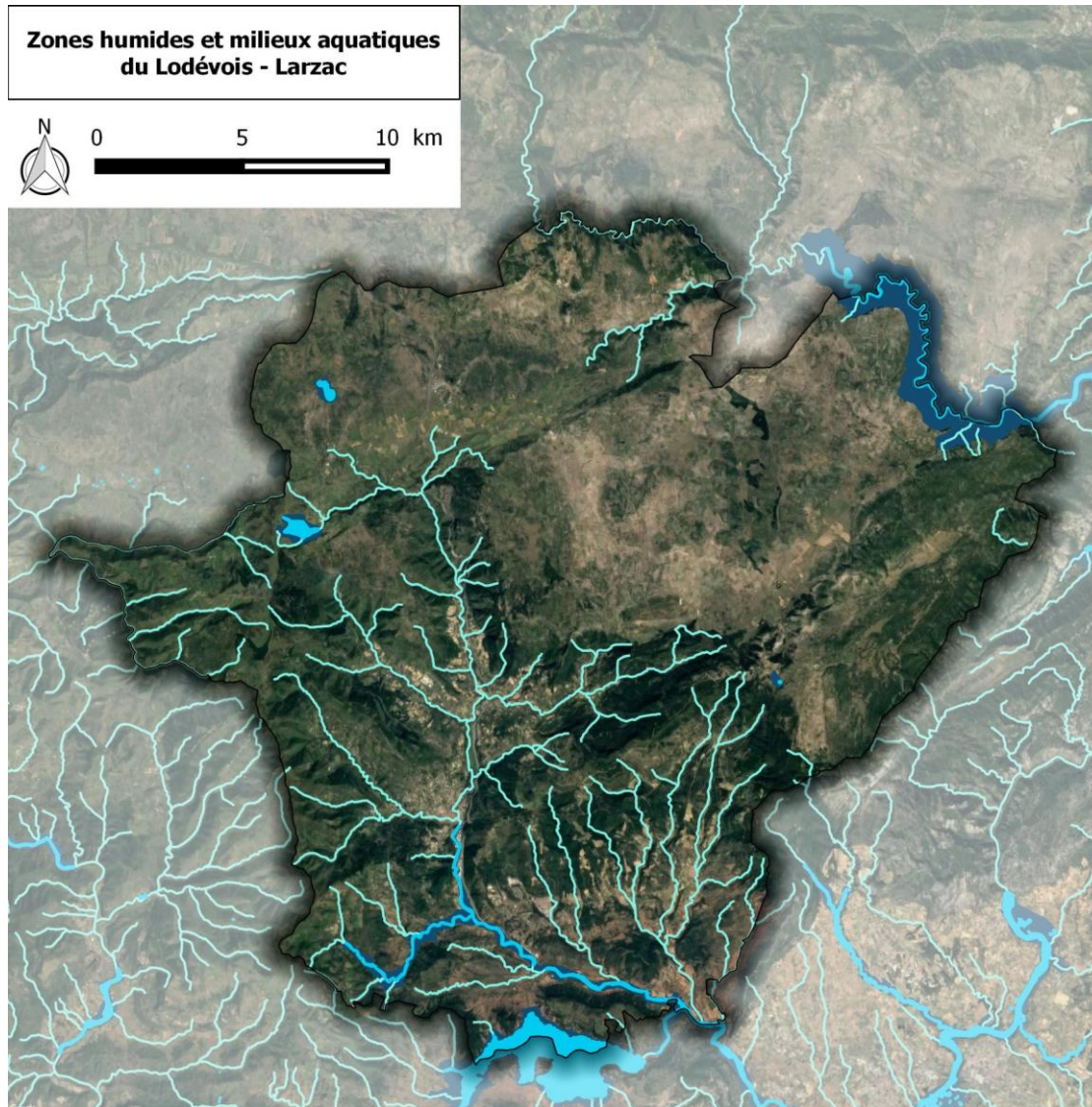


1. Hydrographie du territoire

Nom du cours d'eau	Longueur (km)	Classe	Communes du territoire concernées
La Lergue	44,90	3	Romiguières, Lauroux, les Rives, Saint-Felix-de-l'Heras, Pegairolles-de-l'Escalette, Soubes, Poujols, Lodève, Fozières, Soumont, Olmet-et-Villecun, le Puech, le Bosc, Celles
Le Salagou	20,80	4	Celles
La Marguerite	14,30	4	Saint-Privat, St-Jean-de-la-Blaquière, Le Bosc
Le Maro	11,20	4	Saint-Pierre-de-la-Fage, Saint-Privat, Usclas-du-Bosc, Saint-Jean-de-la-Blaquière, Le Bosc
La Soullondres	9,90	5	Les Plans, Lodève, Olmet-et-Villecun
L'Aubaygues	9,60	5	Lavalette, Lodève, Le Puech, Olmet-et-Villecun
Le Merdanson	8,50	5	Saint-Privat, Usclas-du-Bosc, Le Bosc, Saint-Jean-de-la-Blaquière
Ruisseau de Rivernoux	8,30	5	Soumont, Le Bosc
Le Laurounet	7,70	5	Lauroux, Poujols, Lodève
La Garelle	7,60	5	Saint-Jean-de-la-Blaquière, Le Bosc
La Brèze	6,90	5	Saint-Etienne-de-Gourgas, Soubes
La Primelle	6,40	5	Saint-Pierre-de-la-Fage, Saint-Etienne-de-Gourgas
Ruisseau de Riviéral	6,20	5	Soumont, Le Bosc
Le Roubieu	5,70	5	Le Puech
Ruisseau du Mas de Mérout	5,30	5	Lodève, Lavalette, Olmet-et-Villecun
La Bouire	5,20	5	Saint-Privat, Usclas-du-Bosc, Le Bosc
L'Orb	135,4	1	Romiguières, Roqueredonde
La Vis	57,8	2	Saint-Maurice-Navacelles
La Virenque	24,5	4	Sorbs, Le Cros
La Tès	9,1	5	Roqueredonde
Ruisseau de Sorbs	7,5	5	Sorbs
Ruisseau de Tirronnan	5,6	5	Roqueredonde

1. Hydrographie du territoire

Une proportion de zones humides relativement faible



✓ Le lac du Salagou

- ↳ plan d'eau artificiel de 750 hectares
- ↳ créé pour irriguer les vergers lors de la reconversion des vignobles et pour contenir les crues de l'Hérault

✓ La Source du Goutal

- ↳ ancienne ressource en eau de la commune de la Vacquerie/St-Martin

✓ Le lac des Aygas

- ↳ le plus grand lac éphémère d'Europe
- ↳ apparaît tous les 7-10 ans

1. Hydrographie du territoire

État des masses d'eau superficielles

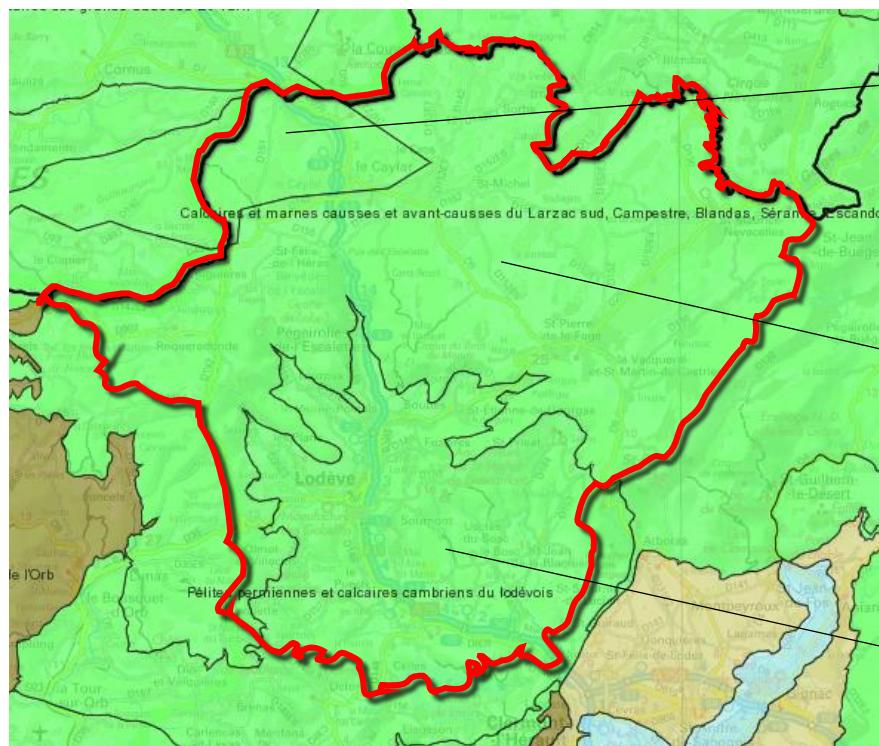
Code masse d'eau	Nom masse d'eau	État écologique		État chimique	
		État	Obj. d'atteinte du bon état	État	Obj. d'atteinte du bon état
FRDR168	La Lergue de sa source au Roubieu	Bon	2015	Bon	2015
FRDR166	La Lergue du Roubieu à la confluence avec l'Hérault et l'aval du Salagou	Moyen	2021	Bon	2015
FRDR10834	Ruisseau La Marguerite	Moyen	2027	Bon	2015
FRDR11164	Ruisseau le Merdanson	Moyen	2027	Bon	2015
FRDR167	Le Salagou	Moyen	2027	Bon	2015
FRDL119	Lac du Salagou	Bon	2015	Bon	2015
FRDR10601	Ruisseau de Rivernoux	Bon	2015	Bon	2015
FRDR11595	Ruisseau l'Aubaygues	Bon	2015	Bon	2015
FRDR10748	Ruisseau la Soulondres	Bon	2015	Bon	2015
FRDR10965	Rivière Le Laurounet	Bon	2015	Bon	2015
FRDR10199	La Brèze	Bon	2015	Bon	2015
FRDR172	La Vis	Bon	2015	Bon	2015
FRDR11059	Rivière la Virenque	Très bon	2015	Bon	2015
FRDR157	L'Orb de sa source à la retenue d'Avène	Moyen	2027	Bon	2015
FRDR10555	Rivière la Tès	Bon	2015	Bon	2015

Pas de déséquilibres quantitatifs :

Volumes prélevés
<
Volumes prélevables

1. Hydrographie du territoire

État des masses d'eau souterraines



Calcaires des grands causses BV Tarn

- ✓ 416 000 m3 prélevés en 2012-2013 pour l'AEP
- ✓ Pollution diffuse de nitrates

Calcaires et marnes causses et avant-causses du Larzac Sud, Campestre, Blandas, Séranne, Escandorgue; BV Hérault et Orb

- ✓ 1 534 400 m3 prélevés en 2001 pour l'AEP
- ✓ 31 600 m3 prélevés en 2001 pour l'irrigation
- ✓ Masse d'eau patrimoniale (potentiel régional et écologique) mais peu exploitée sur le territoire

Pélites permienes et calcaires cambriens du lodévois

- ✓ 2 099 000 m3 prélevés en 2001 pour l'AEP
- ✓ Présence d'Arsenic et de Radium naturels
→ non exploitée actuellement

Code masse d'eau	Nom masse d'eau	État quantitatif		État chimique	
		État	Obj. d'atteinte du bon état	État	Obj. d'atteinte du bon état
FRDG222	Pélites permienes et calcaires cambriens du lodévois	Bon	2015	Bon	2015
FRDG125	Calcaires et marnes causses et avant-causses du Larzac Sud, Campestre, Blandas, Séranne, Escandorgue, BV Hérault et Orb	Bon	2015	Bon	2015
FRFG057	Calcaires des grands Causses BV Tarn	Bon	2015	Bon	2015

1. Hydrographie du territoire
- 2. Pressions**
3. Eau potable et irrigation
4. Assainissement
5. Enjeux



Altération de la continuité

✓ Etude de restauration hydromorphologique de la Lergue et de la Soulandres (2018)

- ↳ Cours d'eau très artificialisés
- ↳ Restauration visant entre autres le rétablissement de la continuité écologique autour de Lodève



✓ Barrage du Moulin de Cartels (ROE48843)

- ↳ Ouvrage à traiter pour la continuité au niveau de la Lergue
- ↳ Détruit en 2015, autorisation de reconstruire par arrêté le 5 avril 2017
- ↳ Le nouvel ouvrage veillera aux continuités écologiques

74 autres obstacles à l'écoulement sont référencées sur le territoire

Pollution ponctuelle urbaine et industrielle

✓ Mesures du SDAGE concernant la pollution

Code	Intitulé	Tronçons concernés
ASS0302	Réhabiliter et/ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU	La Lergue du Roubieu à la confluence avec l'Hérault et l'aval du Salagou
ASS0501	Equiper une STEP d'un traitement suffisant dans le cadre de la Directive ERU	La Lergue du Roubieu à la confluence avec l'Hérault et l'aval du Salagou

✓ Etude de restauration hydromorphologique de la Lergue et de la Soulondres (2018)

↳ Sortie des réseaux d'eaux usées du lit : amélioration de la qualité des eaux et réduction des risques sanitaires

Prélèvements

✓ Mesures du SDAGE concernant les prélèvements

Code	Intitulé	Tronçons concernés
RES0201	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture	La Lergue du Roubieu à la confluence avec l'Hérault et l'aval du Salagou Le Laurounet ; La Brèze ; L'Aubaygues
RES0202	Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités	Le Laurounet ; La Brèze
RES0303	Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau	La Lergue du Roubieu à la confluence avec l'Hérault et l'aval du Salagou Ruisseau de la Marguerite ; Ruisseau du Merdanson ; Le Laurounet ; La Brèze ; L'Aubaygues ; Ruisseau de Rivernoux
RES0801	Développer une gestion stratégique des ouvrages de mobilisation et de transfert d'eau	La Lergue du Roubieu à la confluence avec l'Hérault et l'aval du Salagou

1. Hydrographie du territoire
2. Pressions
- 3. Eau potable et irrigation**
4. Assainissement
5. Enjeux



3. Eau potable et irrigation

Eau potable

✓ **Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable**

↳ 79 % des communes (22 sur 28) ont un SDAEP

↳ Près de 55 % (12) des documents ont moins de 10 ans, 36 % (8) ont moins de 3 ans

✓ **3 structures collectives** : SIE du Lodevois, SIVOM du Larzac, SM des 5 vallées (21 communes)

✓ **36 unités de Distribution Indépendantes**

✓ **49 captages**

✓ **68 ouvrages de stockage (9 570 m³)**

✓ **27 stations de traitement**

✓ **Environ 400 km de réseaux**

✓ **932 568 m³ d'eau** distribués en 2014

3. Eau potable et irrigation

Eau potable

✓ Problématiques actuelles et futures

- ↳ Rendements de 55 à 90 % (73 % pour le SIE du Lodévois)
- ↳ Problèmes bactériologiques récurrents sur 8 communes au Sud
- ↳ Non-conformités physico-chimiques sur 4 collectivités, arsenic, etc
- ↳ Réseaux vétustes et fuyards

A l'horizon 2020-2030, 11 communes en tension par une ressource déficitaire

Mais l'amélioration des réseaux permettrait pour 2030 de pouvoir absorber l'augmentation démographique avec les ressources actuelles.

3. Eau potable et irrigation

Irrigation

✓ 2 Associations Syndicales Autorisées (ASA) sont présentes

👉 ASA du Bosc-Lacoste

Station de pompage reliée au lac du Salagou

Prélèvements entre 150 000 et 200 000 m³ par an (180 ha)

Oliveraies, vignobles, 1 exploitation horticole et quelques lotissements

👉 ASA de l'Aubaygues

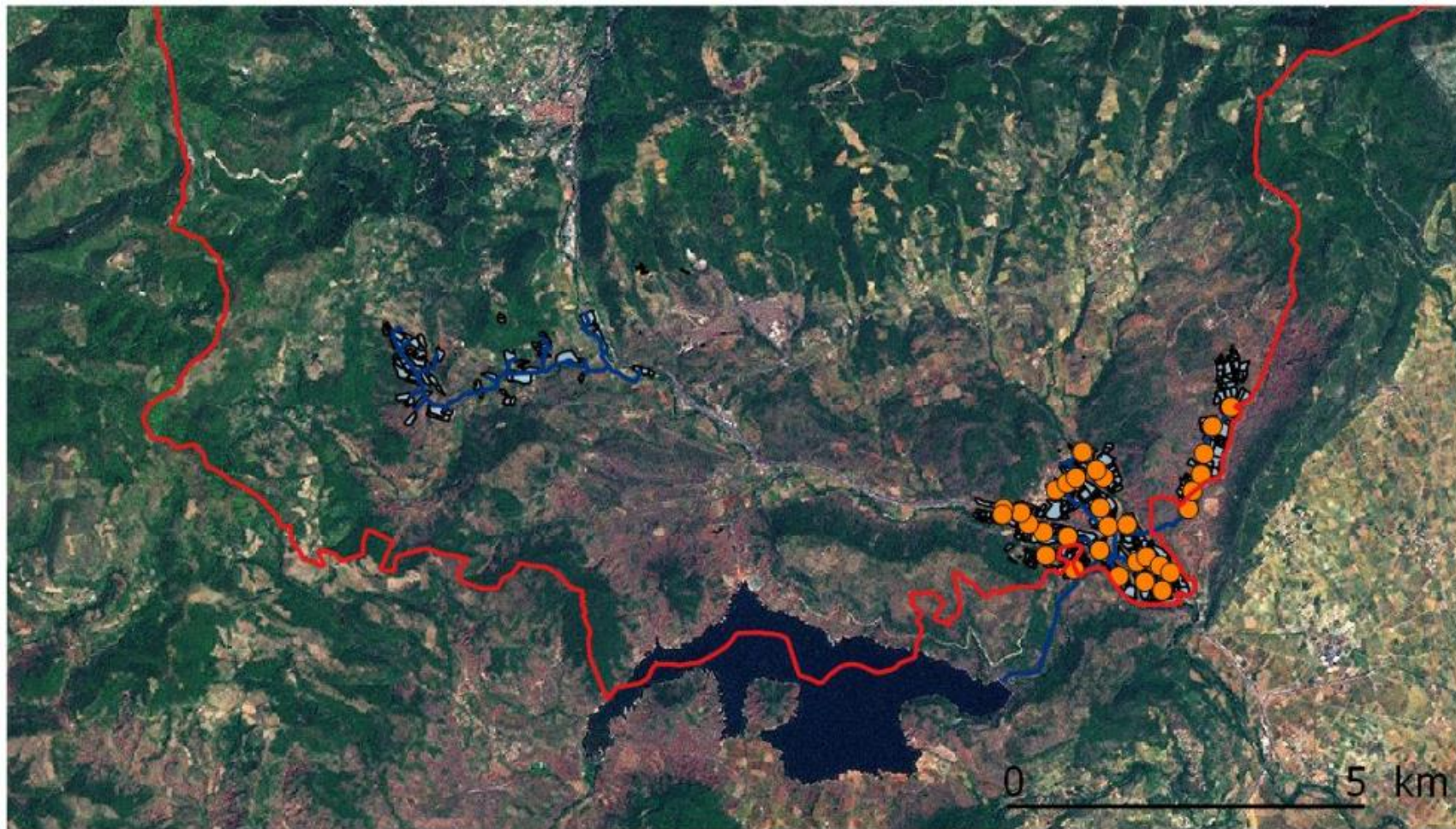
Prise d'eau par drain au fond de la Lergue

Prélèvements entre 250 000 et 300 000 m³ par an (60 ha)

Pépinières essentiellement

Plan de restructuration en cours

Irrigation



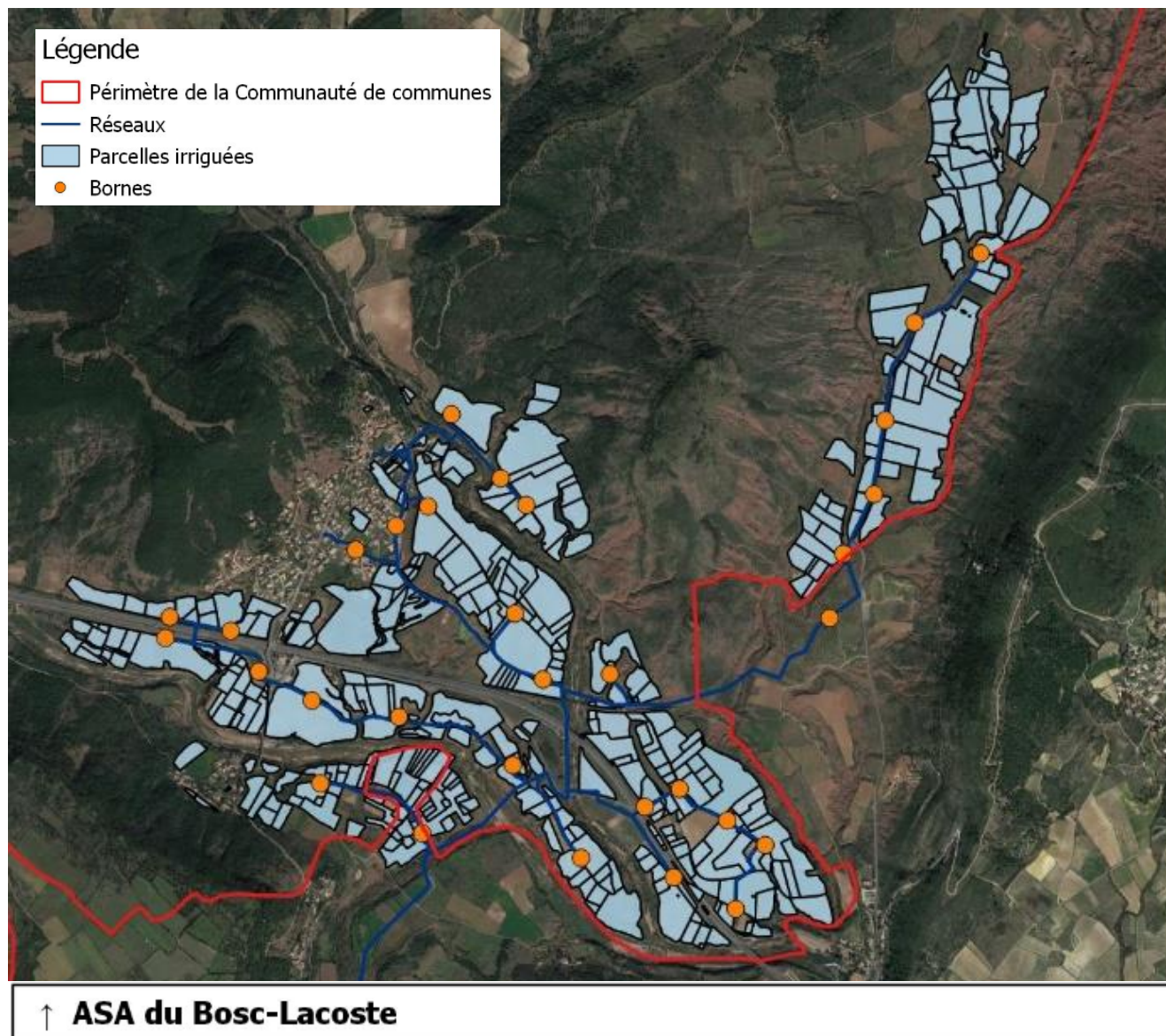
↑ **Vue générale**

Irrigation



↑ **ASA de l'Aubaygues**

Irrigation



1. Hydrographie du territoire
2. Pressions
3. Eau potable et irrigation
- 4. Assainissement**
5. Enjeux



✓ Schéma Directeur d'Assainissement

- ⇒ 71 % des communes (20 sur 28) ont un SDA
- ⇒ Parmi ces documents, 30 % (6) ont moins de 10 ans
- ⇒ 4 documents terminés ont une date inconnue ou non renseignée
- ⇒ 2 documents sont en cours

✓ Ouvrages d'assainissement

- ⇒ Beaucoup de petites stations d'épurations de type extensif (roseaux, lagunage, etc)
- ⇒ Stations conformes mais anciennes
- ⇒ 1 600 installations non collectives sont recensées

✓ Problématiques

- ⇒ 5 STEP en surcharge hydraulique et organique importante
- ⇒ 5 STEP en surcharge légère
- ⇒ 14 STEP touchées par des Eaux Claires Parasites (ECP) de façon permanente
- ⇒ 29 STEP touchées par des Eaux Claires Parasites pluviales

N° 13 - Capacité à garantir un accès suffisant à l'eau potable et un système d'assainissement performant

Variables retenues :

Variables	Source	Valeur	Seuils
AEP ressource / rendement	Communauté de communes, gestionnaires	Capacité de production résiduelle / Consommations actuelles de pointe (m3/j)	Existence
		Rendement de réseau (%)	Rdt ≥ 80% 80% ≤ Rdt ≤ 60% Rdt < 60%
Performance AEU	Communauté de communes, gestionnaires	Capacité de traitement résiduelle si AC (Equivalents habitants)	Existence

1. Hydrographie du territoire
2. Pressions
3. Eau potable et irrigation
4. Assainissement
- 5. Enjeux**



Bilan

✓ Objectifs stratégiques

- ↳ Favoriser la préservation quantitative et qualitative de la ressource en eau
- ↳ Concilier le développement des activités agricoles avec la préservation de la ressource en eau

✓ Objectifs opérationnels

- ↳ Identifier le potentiel de la ressource en eau
- ↳ Mettre en place une méthodologie de gestion concertée par sous-bassin
- ↳ Améliorer et anticiper la répartition de la ressource en fonction des besoins des utilisateurs
- ↳ Optimiser les prélèvements agricoles existants
- ↳ Évaluer les perspectives d'avenir des ASA hydrauliques du territoire
- ↳ Favoriser les économies d'eau
- ↳ Maintenir et sécuriser les usages agricoles, notamment alimentaires et fourragers
- ↳ Accompagner la réalisation de dossiers d'autorisations réglementaires

Indicateurs de capacité d'accueil

- ✓ **Indicateur : capacité à garantir un accès suffisant à l'eau potable et un système d'assainissement performant**

↳ Alimentation en eau potable (AEP)

Indicateurs	Seuils	Données
Capacité de production résiduelle (m3/jour) / Consommations actuelles (m3/jour)	Existence	Inconnues / Non obtenues
Rendement (%)	> 80 %, entre 60 et 80 %, < 60 %	Inconnues / Non obtenues

↳ Assainissement

Indicateurs	Seuils	Données
Capacité de traitement résiduelle si assainissement collectif (équivalent habitants)	Existence	Inconnues / Non obtenues

Indicateurs de capacité d'accueil

- ✓ **Indicateur : capacité à garantir un accès suffisant à l'eau potable et un système d'assainissement performant**
 - ⇒ **Périmètres de protection de captages** à intégrer à minima en tant que servitudes
 - ⇒ Vérification de la conformité des captages

CALENDRIER : prochaines étapes

9 juillet :

CIM : synthèse transversale des ateliers
et préparation des ateliers communaux

Juillet :

Retours des derniers questionnaires

22 Août – 2 octobre :

Ateliers communaux (1/2 J par commune)

Novembre :

Diffusion du diagnostic

Décembre :

Atelier d'émergence du PADD

Merci pour votre attention !